



CRITÈRES DE SÉLECTION POUR FAIRE PARTIE DES
VOYAGES DE SKI DE FOND NOUVEAU-BRUNSWICK
EN 2019

CRITÈRES DE SÉLECTION POUR FAIRE PARTIE DES VOYAGES DE SKI DE FOND NOUVEAU-BRUNSWICK EN 2019

Veillez noter que les critères à satisfaire pour faire partie des voyages seront examinés annuellement par le comité de haute performance (CHP) de SFNB.

PHILOSOPHIE

L'élaboration de critères de sélection pour les voyages vise les objectifs suivants:

- a. Les athlètes et les équipes qui représentent le Nouveau-Brunswick en ski de fond sont crédibles et compétitifs;
- b. Le fonctionnement du programme de haute performance est assuré à moyen et à long terme;
- c. Les athlètes les plus méritants sont sélectionnés pour faire partie d'une équipe ou d'un voyage donné;
- d. Les athlètes reçoivent, dans les délais requis, toute l'information nécessaire, complète et exacte;
- e. Les critères de sélection correspondent aux recommandations du Modèle de développement à long terme de l'athlète (DLTA) endossé par SFNB;
- f. Les athlètes sélectionnés doivent fournir une preuve de résidence au Nouveau-Brunswick sur demande.
- g. Les athlètes sélectionnés doivent appliquer pour le voyage afin de confirmer leur présence à titre de représentant de l'équipe Nouveau-Brunswick.

Les critères servent à définir les exigences et les niveaux de performance, objectifs et subjectifs, qui s'appliquent à un processus de sélection donné et ils décrivent comment ils seront appliqués.

CRITÈRES DE SÉLECTION

De façon générale, les athlètes sélectionnés et le niveau de soutien qui leur sera accordé sont déterminés par :

- a. des objectifs mesurables — des résultats obtenus dans des épreuves désignées;
- b. des évaluations subjectives — l'évaluation du niveau d'engagement d'un athlète, de ses capacités techniques, de son potentiel à obtenir de bonnes performances et à participer à la vie d'équipe;
- c. les coûts pour les athlètes et SFNB, ainsi que les possibilités de financement;
- d. d'autres facteurs – l'âge, l'état de santé, les résultats antérieurs et les cas de force majeure peuvent être pris en considération. Quand de tels facteurs sont pris en compte dans le processus de sélection, la justification et la façon dont ces facteurs ont été pris en compte peuvent être expliquées par écrit à l'athlète qui en fait la demande.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La sélection sera faite par un comité de sélection. Le comité de sélection est un sous-comité du comité de haute performance (HPC), un comité permanent de l'organisation.

Chaque membre votant n'a pas de conflit d'intérêts avec des athlètes essayant de faire partie d'une équipe. Les membres votant excluent les entraîneurs d'athlètes et les personnes apparentées à l'athlète.

La sélection des athlètes pour la participation aux voyages et aux équipes sont basées sur les critères ci-dessus; les recommandations de l'entraîneur de SFNB peuvent également être considérées par le comité de sélection. Le comité haute performance (CHP) de SFNB se réserve le droit de modifier les critères de sélection dans le cas de circonstances imprévues, comme l'annulation d'une épreuve ou les conditions météorologiques.

Le CHP de SFNB se réserve le droit de modifier la sélection pour la participation à un voyage ou de retirer des participants à une épreuve s'il s'avère qu'il n'y a pas suffisamment de leaders, d'entraîneurs ou de personnel de soutien.

Parce que le processus de sélection pour participer aux équipes et aux voyages dépend en partie des fonds disponibles, le CHP de SFNB se réserve le droit de modifier la sélection pour la participation à un voyage ou une tournée s'il s'avère que les fonds sont insuffisants.

SFNB suggère fortement de souscrire une assurance responsabilité civile d'au moins \$2 000 000 si le véhicule utilisé sert à transporter des athlètes.

FINANCEMENT DES VOYAGES

Pour chaque voyage, le CHP approuve un budget maximum. Au moment de l'estimation des couts, il faut prévoir les dépenses (déplacement, hébergement et repas) de l'entraîneur provincial ou de l'entraîneur désigné pour le voyage et du/des techniciens en fartage désigné(s). Le reste du budget approuvé sera utilisé pour les dépenses des athlètes. Un montant sera alloué par athlète selon le budget. La cire et l'application de la cire sont incluses seulement si un technicien en fartage désigné ou un entraîneur désigné est disponible.

Au cours d'un voyage, si des circonstances imprévues entraînent des frais supplémentaires par rapport au budget préalablement approuvé par le CHP, il faut en référer au CHP, qui prendra une décision quant au remboursement. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez communiquer avec Linda Bérubé-Leclair (gérante de l'équipe NB) marline@nb.sympatico.ca.

FORCE MAJEURE

De temps en temps, des situations indépendantes de la volonté de l'athlète se produisent et l'empêchent d'atteindre les normes pour une course, comme une maladie, une blessure, des problèmes familiaux, un bris d'équipement ou des problèmes de transport. Dans de telles circonstances, le comité de haute performance décidera des mesures à prendre.

En cas de maladie ou de blessure, le CHP se réserve le droit de demander à l'athlète de lui présenter un billet du médecin et d'ajouter ou de retirer un athlète de la sélection pour participer au voyage.

En cas d'appel, le cas de force majeure doit être présenté au CHP dans les 24 heures suivant la dernière course de sélection pour chaque voyage. L'athlète ou le parent responsable doit aviser le CHP par écrit (i.e. courriel ou lettre).

JUSTIFICATION DE LA TAILLE D'UNE ÉQUIPE

La taille de l'équipe qui participe à un voyage est déterminée en fonction du financement de SFNB et tient donc compte des éléments suivants :

- déplacement en voiture (le cas échéant);
- hébergement et repas;
- supervision et soins des athlètes;
- soutien technique et entraîneurs.

Il est donc possible qu'un athlète qui répond aux critères minimums établis pour la participation à un voyage ne puisse y participer.

ATTENTES FACE AUX ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS AUX VOYAGES DE L'ÉQUIPE

Chaque athlète sélectionné doit appliquer pour faire partie du voyage en remplissant le formulaire à l'Annexe A et l'envoyer au comité de haute performance pour évaluation. Les athlètes sélectionnés doivent soumettre leur formulaire au CHP au plus tard 48 heures suivant la date de décision pour chaque voyage.

SVP noter que les athlètes sélectionnés qui ne font pas partie de l'équipe provinciale devront payer un frais additionnel de support au montant fixe de 125.00\$. Ce frais s'applique à chacun des voyages à laquel l'athlète est sélectionné.

De plus, à moins de circonstances atténuantes telles une maladie ou une blessure, les athlètes doivent :

- a. démontrer une progression afin de maintenir leur statut dans l'équipe. Les progrès sont mesurés de façon suivante: résultats des courses, engagement et journal d'entraînement.
- b. participer à toutes les épreuves pour lesquelles ils ont été sélectionnés (en commun accord avec l'entraîneur de club et provincial);
- c. se familiariser avec le processus de sélection. C'est la responsabilité de chacun, incluant les parents et les entraîneurs, de se familiariser avec les processus qui pourraient les concerner;
- d. posséder une licence de course de Ski de fond Canada et être membres d'un club affilié à SFNB. Le CHP exige l'achat de la licence de course pour être éligibles à participer aux épreuves des Championnats de l'Est du Canada et des championnats canadiens, et cela s'applique principalement aux athlètes des catégories juvéniles et supérieures. Les athlètes plus jeunes peuvent également se procurer une licence de course de développement de Ski de fond Canada. Ceci est surtout recommandé pour les athlètes de la catégorie Midget visant une participation aux Championnats de l'est et à Joliette.
- e. Signer le Code de conduite de l'athlète avant de participer à un voyage d'équipe. La signature est nécessaire une seule fois au cours de la saison 2018-2019.

VOYAGES D'ÉQUIPE – SAISON 2018-2019 – Championnats Haywood NorAm de l'Est, club de ski de fond Highlands Nordic, Collingwood (Ontario)

Dates: du 1er au 3 février 2019

Déplacements : le 30 janvier et le 4 février 2019

But : Donner l'occasion à nos skieurs sélectionnés pour les Jeux du Canada 2019 de participer à une compétition de haut niveau en guise de préparation pour les Jeux du Canada 2019.

Taille de l'équipe : possibilité de 12 athlètes ayant été sélectionnés sur l'équipe des Jeux du Canada 2019 (athlètes avec et sans handicaps)

PROCESSUS DE SÉLECTION

Courses de sélection :

- SVP voir les « Critères de sélection de l'équipe de Ski de fond Nouveau-Brunswick des Jeux d'hiver du Canada 2019 pour athlètes non handicapés ».
- L'équipe paranordique est automatiquement sélectionnée pour ce voyage.

Date de la décision : 4 janvier 2019

Entraîneurs : Manon Losier

Personnel de soutien : Marc Leclair

VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AUX CRITÈRES DE SÉLECTION DES VOYAGES 2019 DE SKI DE FOND NOUVEAU- BRUNSWICK.

VOYAGES D'ÉQUIPE – SAISON 2018-2019 – Championnat Jeunesse Noram 2019, Joliette (Québec)

Dates : du 16 au 18 février 2019

Déplacements : du 14 au (18)-19 février 2019.

Taille de l'équipe : possibilité de vingt athlètes (en fonction du financement disponible)

But : Donner l'occasion à nos jeunes skieurs du Nouveau-Brunswick, âgés de 10 ans (2008) à 13 ans (2005), de participer à une compétition de haut niveau dans leur catégorie d'âge respective en leur permettant de représenter le Nouveau-Brunswick au Championnat Jeunesse Noram, à Joliette. Ce voyage va également permettre aux membres de l'équipe de tisser des liens entre eux et va les encourager à continuer de pratiquer le sport.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Courses de sélection :

- Coupe NB #1: Fredericton le 19 janvier, 2019 (Classique)
- Coupe NB #2: Fredericton le 20 janvier, 2019 (Style libre)
- Coupe NB #3 : Tracadie le 9 février, 2019 (Classique)
- Coupe NB #4 : Caraquet le 10 février, 2019 (Style libre)

Critères de sélection :

Pour chacune des courses mentionnées ci-dessus :

- i. Le temps de course des athlètes sera converti en nombre de minutes par kilomètre.
- ii. Un standard par catégorie de sexe et d'âge sera utilisé selon la catégorie de l'athlète pour la saison en cours. Le standard utilisé pour cette sélection est expliqué à l'annexe C. Une moyenne par catégorie de sexe et d'âge sera établie selon la formule suivante : (le standard choisi exprimé en minutes par kilomètre / le temps de l'athlète exprimé en minutes par kilomètre) * 100. Le pourcentage sera arrondi au premier décimal. ** Le standard est fourni à l'annexe C.

Calcul du % de l'athlète N.-B. par rapport au standard					
Résultat de la course (athlète N.-B.)			Calcul du %		
km	Temps de la course (hr :min:sec)	Temps sur 1km (min/km)	Temps/km de l'athlète (min/km)	Temps/km du standard (min/km)	%
4.0	00 :15 :59	00 :04 :00	00 :04 :00	00 :03 :20	83.3%
			$\frac{00:03:20}{00:04:00} \times 100\% = 83.3\%$		

- iii. Pour chaque skieur, le résultat des deux meilleures courses (meilleure course en style classique et meilleure course en style patin) sera pris en considération. Une moyenne sera alors établie selon la formule suivante : (meilleur pourcentage style classique + meilleur pourcentage style patin)/2.
- iv. Les athlètes dont la moyenne est de 80.0 % seront éligibles à la sélection. Les athlètes ayant un pourcentage de sélection plus élevés seront favorisés.
- v. Si une course de sélection doit être annulée, pour une raison quelconque, les critères de sélection pourront être révisés, à la discrétion du comité de haute performance.

Date de la décision : 11 février 2019

Entraîneurs : A déterminer

Personnel de soutien : A déterminer

VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AUX CRITÈRES DE SÉLECTION DES VOYAGES 2019 DE SKI DE FOND NOUVEAU- BRUNSWICK.

VOYAGES D'ÉQUIPE – SAISON 2018-2019 – Championnats Canadiens, Nakkertok Nordic Ski Club, Cantley (Ontario)

Dates : du 13 au 20 mars 2019

Déplacements : le 11 et le 20 mars 2019

Taille de l'équipe : un maximum de 15 athlètes, hommes ou femmes (en fonction du financement disponible)

But : Donner l'occasion à nos meilleurs skieurs du Nouveau-Brunswick de participer à une compétition de haut niveau dans leur catégorie d'âge respective en leur permettant de représenter le Nouveau- Brunswick aux championnats canadiens, de la catégorie juvénile (filles et garçons) à la catégorie junior (femmes et hommes). À noter que les athlètes Midget sélectionnés devront courser dans la catégorie juvénile lors des nationaux.

Processus de sélection

Courses de sélection :

- Coupe NB #1: Fredericton le 19 janvier, 2019 (Classique)
- Coupe NB #2: Fredericton le 20 janvier, 2019 (Style libre)
- Coupe NB #3 : Tracadie le 9 février, 2019 (Classique)
- Coupe NB #4 : Caraquet le 10 février, 2019 (Style libre)

Critères de sélection :

Pour chacune des courses mentionnées ci-dessus:

- i. Le temps de course des athlètes sera converti en nombre de minutes par kilomètre.
- ii. Un standard par catégorie de sexe et d'âge sera utilisé selon la catégorie de l'athlète pour la saison en cours. Le standard utilisé pour cette sélection est expliqué à l'annexe B. Une moyenne par catégorie de sexe et d'âge sera établie selon la formule suivante: (le standard choisi exprimé en minutes par kilomètre / le temps de l'athlète exprimé en minutes par kilomètre) * 100. Le pourcentage sera arrondi au premier décimal. Le standard est fourni à l'annexe B.

Calcul du % de l'athlète N.-B. par rapport au standard					
Résultat de la course (athlète N.-B.)			Calcul du %		
km	Temps de la course (hr :min:sec)	Temps sur 1km (min/km)	Temps/km de l'athlète (min/km)	Temps/km du standard (min/km)	%
7.5	00 :28 :06	00 :03 :45	00 :03 :45	00 :03 :30	93.3%
			$\frac{00:03:30}{00:03:45} \times 100\% = 93.3\%$		

- iii. Pour chaque skieur, le résultat des deux meilleures courses (meilleure course en style classique et meilleure course en style patin) sera pris en considération. Une moyenne sera alors établie selon la formule suivante : (meilleur pourcentage style classique + meilleur pourcentage style patin)/2.
- i. Les athlètes des catégories Midget dont la moyenne est de 85.0% ou plus seront éligibles à la sélection.
- ii. Les athlètes des catégories Juvénile dont la moyenne est de 80.0% ou plus seront éligibles à la sélection.
- iii. Les athlètes des catégories Juniors et plus vieux dont la moyenne est de 75.0% ou plus seront éligibles à la sélection.
- iv. Si une course de sélection doit être annulée, pour une raison quelconque, les critères de sélection pourront être révisés, à la discrétion du comité de haute performance.

Date de la décision : 21 février 2019

Entraîneurs : Manon Losier

Personnel de soutien : Marc Leclair, Gilles Landry

VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AUX CRITÈRES DE SÉLECTION DES VOYAGES 2019 DE SKI DE FOND NOUVEAU- BRUNSWICK.

Annexe A : Formulaire d'application pour voyage de compétition

A noter : Seuls les formulaires d'application complétés par l'athlète seront acceptés.

- Voyage visé
(en cochez un) :
- Championnats Haywood NorAm de l'Est, club de ski de fond Highlands Nordic, Collingwood (Ontario)
 - Championnat Jeunesse Noram, Joliette (Québec)
 - Championnats Canadiens, Nakkertok Nordic, Cantley (Ontario)

Information sur l'athlète

Nom de l'athlète : _____
Club : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____

Mes objectifs pour ce voyage de compétition sont les suivants :

1. _____
2. _____
3. _____

Comment je vais m'y prendre pour atteindre mes objectifs

- Je m'engage à payer les frais encourus du voyage sauf en cas de force majeure.
- Je m'engage à participer aux courses du circuit de la Coupe NB (minimum de 3 courses au calendrier).

Signature de l'athlète : _____

Signature d'un parent (si moins de 18 ans) : _____

Signature de l'entraîneur du club : _____

Date : _____

Annexe B : Standard par catégorie, par genre (sexe) et par âge pour la sélection pour les championnats canadiens, Nakkertok Nordique, Cantley (ON)

***Chaque standard a été calculé en utilisant la moyenne des trois premières positions selon l'âge pour les trois dernières années lors des championnats de l'est à Cantley. Si la moyenne d'une année était plus élevée ou plus basse par plus de 10% des autres années comparatives, cette moyenne était éliminée dans le calcul. Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter l'entraîneur provincial.*

Standard masculin utilisé

Catégorie	Âge (au 31 décembre 2018)	Standard – Style patin (min/km)	Standard – Style Classique (min/km)
Junior Hommes	18 ans à 23 ans	00:02:42	00:02:49
Junior Garçons	17 ans	00:02:44	00:02:53
Junior Garçons	16 ans	00:02:46	00:02:55
Juvenile	15 ans	00:02:48	00:02:59
Juvenile	14 ans	00:02:55	00:03:08
Midget	13 ans	00:03:10	00:03:14
Midget	12 ans	00:03:37	00:03:33

Standard féminin utilisé

Catégorie	Âge (au 31 décembre 2018)	Standard – Style patin (min/km)	Standard – Style Classique (min/km)
Junior Femmes	18 ans à 23 ans	00:03:17	00:03:19
Junior Filles	17 ans	00:03:15	00:03:27
Junior Filles	16 ans	00:03:21	00:03:30
Juvenile	15 ans	00:03:08	00:03:32
Juvenile	14 ans	00:03:20	00:03:33
Midget	13 ans	00:03:29	00:03:39
Midget	12ans	00:03:43	00:03:51

Annexe C : Standard par catégorie, par genre (sexe) et par âge pour Championnat jeunesse Noram à Joliette (Qc)

***Chaque standard a été calculé en utilisant la moyenne des trois premières positions selon l'âge pour les dernières années lors des championnats jeunesse Noram à Joliette. Si la moyenne d'une année était plus élevée ou plus basse par plus de 10% des autres années comparatives, cette moyenne était éliminée dans le calcul. Les années des championnats 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 ont été utilisées pour le calcul des courses du style patin et les années 2013, 2014, 2015 et 2017 pour les courses du style classique. Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter l'entraîneur provincial.*

Standard masculin utilisé

Catégorie	Âge (au 31 décembre 2018)	Standard – Style patin (min/km)	Standard – Style Classique (min/km)
Midget 13 ans	13 ans (2005)	00:02:59	00:03:33
Midget 12 ans	12 ans (2006)	00:03:11	00:03:46
Pee-wee 11 ans	11 ans (2007)	00:03:28	00:03:47
Pee-wee 10 ans	10 ans (2008)	00:03:49	00:04:06

Standard féminin utilisé

Catégorie	Âge (au 31 décembre 2018)	Standard – Style patin (min/km)	Standard – Style Classique (min/km)
Midget 13 ans	13 ans (2005)	00:03:17	00:03:40
Midget 12 ans	12 ans (2006)	00:03:30	00:03:58
Pee-wee 11 ans	11 ans (2007)	00:03:48	00:04:05
Pee-wee 10 ans	10 ans (2008)	00:04:01	00:04:26